



déclaration CTPD 33 du 07/09/11

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

En cette rentrée 2011, ce n'est pas de gaieté de cœur que les enseignants et les personnels d'éducation ont repris le chemin de leurs écoles et de leurs établissements. Cette dernière année scolaire du quinquennat s'annonce en effet particulièrement éprouvante pour les personnels. Elle le sera aussi pour leurs élèves qui vivent, année après année, une dégradation mesurable de leurs conditions de scolarisation.

Les effets cumulatifs de quatre années de suppressions d'emplois à gros goulot, de modifications structurelles imposées, de réformes rétrogrades ou non abouties, de caporalisme malvenu affaiblissent notre École. Alors même que la crise qui s'enkyste exige de penser l'avenir, d'investir dans l'Éducation, notre pays la considère comme un fardeau.

Ainsi, depuis quatre ans, le tableau Excel des gestionnaires s'est substitué au tableau noir des pédagogues. Les personnels ne se retrouvent pas dans une conception où tout se mesure à l'aune des économies. Le sens de leur métier leur échappe. Usés et désabusés, ils se sentent déconsidérés et cela d'autant plus que leurs conditions de rémunération ne tiennent pas les comparaisons internationales.

Ils se refusent à entrer dans un modèle en construction qui a pour objectif de changer la nature même de l'École. Un modèle où la concurrence, la performance, le management seraient les maîtres mots d'un système éducatif concurrentiel dans lequel l'éducation deviendrait un bien de consommation comme le montre, par exemple, le développement des cours particuliers qui n'ont jamais été aussi florissants.

Pour l'UNSA-Education, notre système éducatif est à la croisée des chemins. L'Éducation est un droit. Il doit être garanti par l'État et relève d'une mission de service public. Il faut tout à la fois faire cesser l'hémorragie des emplois et refonder l'École de la République.

C'est tout le sens de notre appel à la grève du 27 septembre prochain.

C'est tout le sens de notre engagement au sein du collectif « L'Éducation est notre avenir » où élèves, étudiants, parents, personnels, associations complémentaires et mouvements pédagogiques et d'éducation populaire demandent solennellement à l'ensemble des élus de s'engager sans ambages en faveur de l'Éducation et de la Formation en obtenant du gouvernement de mettre un terme à cette orientation politique destructrice.

Dans ce contexte, je terminerai en vous alertant, à nouveau, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, sur un dossier particulièrement conflictuel : celui de l'aide administrative à la direction d'école.

Pour répondre à la hausse des chiffres du chômage, le Président de la République vient de rendre publique la création de 20.000 emplois-aidés. Cette annonce intervient alors même que dans l'Education Nationale, s'agissant de l'aide administrative aux directeurs d'écoles, ils ont été drastiquement réduits depuis janvier.

Alors que le ministre s'était engagé en février pour le maintien de ces emplois suite à une précédente déclaration présidentielle, une instruction aux recteurs datée du 4 juillet est venue sonner le glas des emplois aidés dédiés à l'aide administrative des directeurs d'écoles. Cette situation a ouvert un conflit entre le ministère et les directeurs d'écoles.

Cette décision, qui s'ajoute à la purge budgétaire subie depuis quatre ans, met à genoux les écoles maternelles et élémentaires. C'est pourquoi, en cette rentrée, le SE-Unsa a décidé d'appeler les directrices et directeurs d'école à une action de blocage administratif, comme nous vous en avons informés le 31 août dernier.

La balle est désormais dans le camp du gouvernement. Le SE-Unsa, ainsi que les directrices et directeurs engagés à ses côtés, seront très attentifs aux décisions prises, mais surtout à leur application sur le terrain. Pour cela, ces nouveaux emplois devront être fléchés vers l'aide administrative.

Le Se-Unsa appelle donc tous les acteurs concernés, maires, élus, familles, enseignants..., à soutenir l'action légitime des directeurs pour que l'annonce présidentielle se concrétise sans tarder par des recrutements sur tous les emplois vacants. Faute de quoi le conflit se durcirait.

La précarité de l'aide administrative ne peut durer plus longtemps. Pour le SE-Unsa, il devient urgent, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'apporter une réponse pérenne aux besoins réels des écoles avec des emplois qualifiés et reconnus.

Pour l'UNSA-Education
Evelyne Faugerolle

*l'éducation,
notre terrain d'action*

